

**Déclaration de la délégation haïtienne à la 10^{ème} Réunion des États parties à la
Convention sur les armes à sous-munitions qui aura lieu à Genève**

du 30 août au 2 septembre 2022.

Monsieur le Président,

Je voudrais en tout premier lieu vous présenter les félicitations du Gouvernement haïtien pour votre élection à la présidence de cette réunion. Vous pouvez vous assurer de la pleine coopération de ma délégation pour le succès de nos délibérations. J'en profite aussi pour saluer également les efforts des Philippines et de l'Espagne en leur qualité de coordonnateurs du groupe de travail sur l'universalisation.

La République d'Haïti accorde une importance particulière aux questions liées à la paix et à la sécurité internationale. Conscient de la menace que l'usage des armes à sous-munition représente à la sécurité nationale, internationale, ainsi qu'à celle de la population civile, l'Etat haïtien n'a cessé de se joindre aux efforts de la communauté internationale visant à alléger les souffrances des victimes par la mise en application des normes se rapportant au droit international humanitaire. Ainsi, la Convention sur les mines anti-personnelles a-t-elle été ratifiée par Haïti le février 2006 .

De cette catégorie d'armes frappant de façon indiscriminée figurent également les armes à sous-munition qui ont causé un grand nombre d'innocentes victimes dont des femmes et de nombreux enfants : des pertes en vies humaines et des mutilations qui auraient pu être évitées.

C'est dans la perspective de combattre les effets négatifs de l'utilisation de telles armes sur la vie des populations et pour répondre à ses engagements internationaux dans la lutte en faveur de la paix et de la sécurité internationale qu' Haïti a signé , le 28 octobre 2009, la convention sur les armes a sous munitions dont l'objectif majeur est de protéger les civils contre les conséquences désastreuses découlant de l'usage de telles armes.

Monsieur le Président,

Je tiens à souligner à votre attention que depuis l'adoption du texte de la Convention sur les armes à sous-munition le 30 mai 2008, la République d'Haïti n'a pas transigé sur sa position concernant ces armes. A cause de leurs conséquences dévastatrices sur les populations civiles et sur l'environnement, le Gouvernement de la République d'Haïti ne possède pas et n'a pas

l'intention de posséder de telles armes. Haïti n'a jamais autorisé et n'entend autoriser ni le transit, ni le transport, ni le passage, ni l'utilisation ou la mise au point sur son territoire des armes à sous-munitions.

En vue de prévenir de telles catastrophes humanitaires occasionnées par l'utilisation et le stockage de ce type d'armes, la République d'Haïti exprime une fois de plus son plein soutien à toute initiative visant à mettre un terme définitif aux souffrances et aux pertes en vies humaines causées par les armes à sous-munitions.

La République d'Haïti réitère sa ferme volonté de mener à terme le processus de ratification de la Convention sur les armes à sous-munitions dont le projet de décret a déjà été déposé par devant le Parlement haïtien. Toutefois, au regard de la crise qui sévit actuellement au pays et qui rend le parlement dysfonctionnel depuis janvier 2020, le processus de ratification de cet instrument est suspendu jusqu'aux prochaines élections législatives pour renouveler les deux chambres du pouvoir législatif. Dès l'investiture de la nouvelle législature, le Gouvernement renouvellera sa demande auprès du Parlement en vue de répondre aux exigences de l'heure.

Haïti, entant qu'État indépendant, fait partie du « système de la sécurité collective » et encourage toute initiative de la Conférence en vue d'atteindre l'adhésion universelle à la Convention.

Pour conclure, je souhaite remercier au nom d'Haïti, le Fonds de parrainage qui a facilité notre participation à cette importante réunion, en qualité de déléguée venant de la capitale. J'étends les remerciements à l'Unité de Soutien à la convention, sa Directrice Mme Sheila Wemba, ainsi qu' au Centre international de déminage humanitaire de Genève pour leurs efforts inlassables .

Je vous remercie.